

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:*  
**Banque Raiffeisen du Vallon de Saint-Imier  
société coopérative, Saint-Imier**
2. *Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:*  
**Banque Raiffeisen de Chasseral société  
coopérative, Saint-Imier**
3. *Contrat de fusion du:* 18.03.2009
4. *Publication de la fusion:*  
FOSC n° 116 du 19.06.2009, page 4
5. *Echéance de préavis des créances:* **02.10.2009**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:*  
Maître Nicolas De Cet, Avocat au barreau et Notaire,  
Rue Centrale 45/47, 2502 Biel/Bienne
7. *Indication: Les créanciers du sujet transférant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art. 25 Lfus.*
8. *Remarques:* La Banque Raiffeisen de Chasseral société coopérative reprend à titre universel et sans liquidation, l'intégralité des actifs et passifs de la Banque Raiffeisen du Vallon de Saint-Imier société coopérative. La fusion a été décidée par l'assemblée générale de la Banque Raiffeisen du Vallon de Saint-Imier en date du 01.05.2009 et par l'assemblée générale de la Banque Raiffeisen de Chasseral en date du 15.05.2009.

Nicolas De Cet  
Notaire  
2502 Biel/Bienne

(05102344)